



Adhésion 2021

Yves Montagne
Président de la FEPEM 35
(Fédération pour la Pratique et l'Enseignement
de la Musique en Ille -et-Vilaine)

Chartres de Bretagne le 30 novembre 2021,

Cher(e) ami(e) adhérent(e) ou futur(e) adhérent(e),

Je vous prie de trouver dans cet envoi le **formulaire d'adhésion 2021** pour la FEPEM 35.
Merci infiniment de le remplir et de le renvoyer à l'adresse suivante:

FEPEM 35 : 2 rue Beethoven 35131 Chartres de Bretagne
Une facture correspondant à vos choix vous sera envoyée par retour du courrier.

L'appel à cotisation 2021 comporte deux choix possibles:

- ✓ 1. FEPEM 35 uniquement pour un montant correspondant au nombre d'élèves ou d'adhérents de votre structure (voir le barème sur le bulletin d'adhésion)
- ✓ 2. FEPEM + FFEA(Fédération Française de l'Enseignement Artistique (anciennement FFEM) pour bénéficier des services de la FFEA et notamment des accords SEAM et SACEM .

Je tiens à attirer votre attention (s'il est nécessaire encore...) sur la situation difficile et cahotique que nous traversons et qui est amenée à durer quelques mois encore. Les projets des mois de mai, juin novembre et décembre 2020 ont été, pour la plupart reportés. Il en est de même pour le premier trimestre 2021.

Cependant, le Conseil d'Administration et moi-même savons que nous pourrons compter, à nouveau en 2021, sur votre soutien et sur l'expression de votre attachement à la FEPEM 35.

La Fédération a été présente à vos côtés pendant les deux confinements au travers d'un lien constant : « Gardons le contact » et un questionnaire nous a permis de mieux cerner les problématiques. Je tiens à vous féliciter également pour ce qui a été mis en œuvre pour assurer la continuité pédagogique et le lien avec les musiciens et les choristes.

L'Assemblée Générale Ordinaire 2021 aura lieu le dimanche 7 février.

Malheureusement, elle ne pourra se dérouler en présentiel comme prévu à l'Auditorium Paul Ricoeur de Rennes . Elle se déroulera en visioconférence le matin. Je sais que nous pourrons compter sur votre participation. Le concert programmé l'après-midi sera reporté à l'AG 2022.

Plus que jamais, **votre engagement** (par votre adhésion et votre investissement personnel dans les actions et projets ou au sein du Conseil d'administration) est **indispensable. J'adresse un immense merci à toutes les structures qui accueillent les activités de la fédération dans leurs locaux et mettent leur matériel à disposition. Egalement merci aux structures qui apposent le logo sur leurs supports de communication.**

Je me tiens, à votre disposition pour répondre à vos questions ou pour tous renseignements (06 79 96 58 76).

Utilisez sans modération les services de la FEPEM 35 :

1. le nouveau site de la Fédération: fepem35.com
2. la page Facebook (très suivie et réactive)
3. le réseau (adresse mail fepem.35@gmail.com) pour diffuser largement vos informations et offres d'emplois en direction des 55 structures
4. le calendrier partagé, la mutualisation du matériel, la plaquette de promotion, les cups réutilisables

Comptant sur votre soutien, votre confiance et votre fidélité à **VOTRE fédération**, je vous transmets mes sentiments musicaux et fédéraux les plus dévoués et les plus optimistes !

Yves Montagne
Président de la FEPEM 35